



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

**Le lundi 11 décembre 1995 — N° 87**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Roger Bertrand**

---

**QUÉBEC**

**11 décembre 1995**

---

11 décembre 1995

---

Le lundi 11 décembre 1995

N° 87

La séance est ouverte à 14 h 06.

Moment de recueillement

### AFFAIRES COURANTES

#### Présentation de projets de loi

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

n° 255 Loi concernant la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau — Le projet de loi ne peut être présenté à l'Assemblée et ne peut être adopté avant le 21 décembre 1995 sans le consentement unanime pour déroger aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 799-951211)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 36 et 37 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé, M. Dufour (Jonquière) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 255, Loi concernant la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Chevrette, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 255 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements

**11 décembre 1995**

---

et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

—————

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

n° 247 Loi concernant la Ville de Gatineau — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et peut être adopté avant le 21 décembre 1995, sous réserve de l'article 22 du Règlement.

(Dépôt n° 800-951211)

Mme Vaive (Chapleau) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 247, Loi concernant la Ville de Gatineau.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Chevrette, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 247 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

—————

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

n° 231 Loi concernant le Canton d'Orford — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et être adopté avant le 21 décembre 1995, sous réserve de l'article 22 du Règlement.

(Dépôt n° 801-951211)

M. Benoit (Orford) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 231, Loi concernant le Canton d'Orford.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Chevrette, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 231 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

11 décembre 1995

---

**Dépôts de documents**

M. Chevette, leader du gouvernement, dépose:

Les réponses aux questions écrites de M. Marsan (Robert-Baldwin) concernant les sujets suivants:

—Les compressions budgétaires s'appliquant aux établissements publics et privés ainsi qu'aux régies régionales de la santé et des services sociaux du Québec pour l'exercice financier 1995-1996 et pour les trois prochains exercices financiers — Question n° 27, *Feuilleton et préavis* du 22 juin 1995.

(Dépôt n° 802-951211)

—L'appel d'offres relatif à l'acquisition de caméras gammas tomographiques pour l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel, l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville et le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke — Question n° 28, *Feuilleton et préavis* du 22 juin 1995.

(Dépôt n° 803-951211)

---

M. Landry, ministre des Affaires internationales, dépose:

Le rapport annuel de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1994.

(Dépôt n° 804-951211)

---

M. Bégin, ministre de la Justice, dépose:

Le rapport annuel du Fonds d'aide aux recours collectifs, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1995.

(Dépôt n° 805-951211)

---

**11 décembre 1995**

---

M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose:

Les rapports annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1995, des régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes : Abitibi—Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Estrie, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, Laurentides, Mauricie—Bois-Francs, Montérégie, Montréal-Centre, Nord-du-Québec, Outaouais, Québec et Saguenay—Lac-Saint-Jean.

(Dépôt n° 806-951211)

---

Mme Beaudoin, ministre déléguée aux Affaires intergouvernementales canadiennes, dépose:

Copie d'une lettre, en date du 7 décembre 1995, adressée à M. Hubert Thibault, secrétaire général associé au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, par M. Pierre-A. Thibaudeau, directeur général de l'administration au ministère du Conseil exécutif, concernant les engagements financiers du ministère pour le mois de septembre 1995.

(Dépôt n° 807-951211)

#### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Baril (Arthabaska) dépose:

Le rapport de la Commission du budget et de l'administration qui, le 7 décembre 1995, a étudié en détail le projet de loi:

n° 108 Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 808-951211)

---

**11 décembre 1995**

---

M. Vallières (Richmond) dépose:

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, les 28, 29 et 30 novembre, 7 et 8 décembre 1995, a étudié en détail le projet de loi:

85Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur la fiscalité municipale – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 809-951211)

---

M. Payne (Vachon) dépose:

Le rapport de la Commission de la culture qui a tenu des consultations particulières les 28, 29 et 30 novembre 1995 et siégé en séances de travail les 19 décembre 1994, 21 novembre, 6, 7 et 8 décembre 1995 dans le cadre de l'examen des orientations, des activités et de la gestion de Radio-Québec. Le rapport contient des recommandations.

(Dépôt n° 810-951211)

---

M. Tremblay (Outremont) dépose:

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 5 décembre 1995, a tenu des consultations particulières sur le différend qui oppose la ville de Montréal et le Syndicat canadien de la fonction publique, local 301.

(Dépôt n° 811-951211)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Parizeau, premier ministre, dépose:

**11 décembre 1995**

---

Copie d'une lettre, en date du 6 décembre 1995, adressée à M. Guy Breton, Vérificateur général du Québec, par M. Louis Bernard, premier vice-président de la Banque Laurentienne, concernant le rapport d'enquête du vérificateur sur l'octroi par le Secrétariat à la restructuration de contrats de services à des sociétés liées à M. Claude Lafrance.

(Dépôt n° 812-951211)

Copie d'une lettre, en date du 7 décembre 1995, adressée à M. Louis Bernard par M. Guy Breton concernant le rapport d'enquête du vérificateur sur l'octroi par le Secrétariat à la restructuration de contrats de services à des sociétés liées à M. Claude Lafrance.

(Dépôt n° 813-951211)

Copie d'une lettre, en date du 8 décembre 1995, adressée à M. Guy Breton par M. Louis Bernard concernant le rapport d'enquête du vérificateur sur l'octroi par le Secrétariat à la restructuration de contrats de services à des sociétés liées à M. Claude Lafrance.

(Dépôt n° 814-951211)

Copie d'une note, en date du 11 décembre 1995, qu'il a reçue de son directeur de cabinet, M. Jean Royer, concernant des contrats de services octroyés par le Secrétariat à la restructuration.

(Dépôt n° 815-951211)

À la demande de M. le Président, M. Mulcair (Chomedey) retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Bégin, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose:

Le rapport du comité d'enquête sur les activités de la Chambre des notaires du Québec, en date du 3 novembre 1995, accompagné d'un rapport complémentaire, en date du 30 novembre 1995, préparés par MM. Serge Bernier, Jean-François Joly et Jean Morin.

(Dépôt n° 816-951211)

**11 décembre 1995**

---

**Motions sans préavis**

M. Gautrin (Verdun) présente une motion concernant les résultats du référendum du 30 octobre 1995; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Chevette, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi sur l'Agence métropolitaine de transport et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 117, Loi modifiant la Loi sur le régime des eaux;
- en dérogation à l'article 40 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé, la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'étudier en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 255, Loi concernant la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau.

\_\_\_\_\_

M. le Président donne l'avis suivant:

- la Commission des institutions se réunira afin de procéder à la vérification des engagements financiers du ministère de la Justice et de l'Office de la protection du consommateur contenus dans les listes des mois de janvier 1994 à octobre 1995 inclusivement.
- \_\_\_\_\_

11 décembre 1995

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Chevette, ministre des Affaires municipales, propose que le principe du projet de loi n° 121, Loi modifiant les lois constitutives des communautés urbaines et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 121 est adopté.

Sur la motion de M. Chevette, leader du gouvernement, le projet de loi n° 121 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements.

Puis, M. Chevette convoque:

—la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 121, Loi modifiant les lois constitutives des communautés urbaines et d'autres dispositions législatives.

---

Mme Blackburn, ministre de la Sécurité du revenu, propose que le principe du projet de loi n° 115, Loi modifiant la Loi sur la sécurité du revenu et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

---

À 17 h 59, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

---

La séance reprend à 20 h 02.

11 décembre 1995

---

*Adoption du principe*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Blackburn, ministre de la Sécurité du revenu, proposant que le principe du projet de loi n° 115, Loi modifiant la Loi sur la sécurité du revenu et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

**Le mardi 12 décembre 1995**

À la demande de M. Bélanger, vice-président, M. Trudel (Rouyn-Noranda—Témiscamingue) retire certains propos non parlementaires.

Sur la motion de M. Gendron, leader adjoint du gouvernement, le débat est ajourné.

---

À 1 h 41, sur la motion de M. Gendron, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne à 10 heures, ce mardi 12 décembre 1995.

---

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le lundi 11 décembre 1995, à 16 h 05, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence du Président de l'Assemblée nationale, de M. Gaulin (Taschereau), le représentant du Premier ministre, et de M. Laliberté, secrétaire adjoint de l'Assemblée nationale, il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants:

99Loi modifiant la Loi sur le bâtiment;

**11 décembre 1995**

---

- 103Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les édifices publics;
- n° 113Loi portant interdiction d'établir ou d'agrandir certains lieux d'élimination de déchets;
- n° 120Loi modifiant la Loi sur la Régie du logement et le Code civil du Québec;
- n° 122Loi concernant l'article 40 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction.

*Le Président*

**ROGER BERTRAND**